



Assemblée Générale Ligue AURA Tennis de Table		
Tenu le samedi 9 novembre 2024 à Feurs-Civens		
Présents	Qualité	Excusés
Jean-Luc GUILLOT	Président ligue	Gilles ERB, Président de la FFTT
Sylvain FERRIERE	Secrétaire Général	Fabrice PANNEKOUCKE Président Région Auvergne Rhône-Alpes
Gilbert CHAVEROT	Trésorier	Jean-Nicolas BARELIER, Directeur Technique National de la FFTT
Nathalie PARAVY	Membre élue	Claude CHANTEREAU, Président d'honneur de la Ligue AURA TT
Philippe DUCROZET	Vice-président	Corentin PEUTIN – Président D01
Alain SAUGUES	Membre élu	Lucas BROTONS – Président CD 69
Jean LACROIX	Vice-président	
Rémy RONGIER	Membre élu	
Annie LE ROY	Vice-présidente	
Philippe GENESTE	Membre élue	
Lydie COURAULT	Vice-présidente	
Daniel MAUPUY	Membre élu	
Bastien PLAZA	Membre élu	
Evelyne COSTILHES	Membre élue	
Laurent RODRIGUEZ	Représentant D01	
Caroline LADRAS BON	Représentante D15	
Christophe PEATIER	Président D0726	
Emilie TRONQUIT	Présidente D38	
Jacques PERRIN	Président D42	
Didier GOUGIS	Président D63	
Kevin ALCARAZ	Représentant D69	
Raphael AMMARY	Président D73	
Stéfan BRIERE	Président D74	
Madame DARFEUILLE	Maire de Feurs	
Monsieur GUILLARME	Maire de Civens	
Monsieur THIBAUT	Président FEURS/CIVENS	
Pierre KARPEL	Expert-Comptable	
Laure CHIORINO	Responsable secrétariat et de la comptabilité	Frédéric GUERIN – Conseiller technique de Ligue
Maxime CARLOMAGNO	Conseiller Territorial de Développement	Christophe ROCHARD – Secrétaire administratif
Bérengère BOUCHET	Secrétaire	

Jean-Luc Guillot, président, remercie tous les clubs présents qui se sont déplacés ainsi que le club de Feurs Civens pour son accueil et l'organisation de cette assemblée générale. Il donne ensuite la parole à Sylvain FERRIERE, secrétaire général.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Sylvain ouvre l'assemblée générale extraordinaire. Il explique que c'est une mise en conformité par rapport aux textes fédéraux. Les textes sont les mêmes que proposés à la dernière assemblée générale mais faute de quorum, la Ligue a dû reconvoquer les clubs pour valider ceux-ci.

1. Modification des statuts de la Ligue

Les statuts sont adoptés à l'unanimité (3 abstentions Grésivaudan Belledonne, Maurs, Volvic)

2. Modification du règlement intérieur de la Ligue

La licence dirigeante n'apparaît pas dans le règlement intérieur (Art 2), Sylvain indique que le rajout sera fait.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (1 abstention Grésivaudan Belledonne)

Sylvain clôt l'assemblée générale extraordinaire et déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte.

1 Accueil des personnalités

Sylvain donne la parole aux diverses personnalités.

Allocution Thibault ROUBIN, président du club de Feurs/Civens.

Thibault, président du club Entente FEURS/CIVENS, a ouvert l'assemblée générale en remerciant les participants, les élus, et les acteurs locaux pour leur engagement. Il a souligné l'importance des valeurs associatives et sportives telles que la solidarité, le respect, et la volonté à avancé tous ensemble.

Il a mis en avant l'impact positif du bénévolat et rappelé l'importance de l'intelligence collective pour faire face aux défis croissants du monde associatif. Thibault a également évoqué la fierté d'avoir accueilli la flamme olympique à FEURS et a souhaité que l'assemblée générale se déroule dans l'esprit des valeurs olympiques.

Une part importante du discours a été dédiée à la féminisation du tennis de table, avec un appel à l'action pour augmenter la participation féminine à tous les niveaux. Il a présenté les initiatives du club, notamment la journée Octobre Rose pour sensibiliser au cancer du sein, et a encouragé les clubs à travailler collectivement pour développer la mixité.

En conclusion, il a invité les participants à poursuivre les échanges après l'assemblée autour d'un verre. Thibault a terminé en réaffirmant l'importance des valeurs du ping : respect, solidarité, mixité et engagement collectif.

Allocution Jacques PERRIN : il souhaite la bienvenue à tous les clubs. Le club de Feurs/Civens est un club qui monte en puissance avec une bonne structuration, et le comité est heureux d'accueillir une autre assemblée générale sur le département.

Allocution Madame DARFEUILLE Maire de Feurs : elle remercie le club, les dirigeants des clubs d'accueillir la Ligue AURA pour cette journée. Elle remercie Thibault ROUBIN pour ses mots, elle indique qu'il est un bel ambassadeur pour la cause féminine. La ville de Feurs est une ville très riche en infrastructure sportive (gymnases, boulodrome, salle de basket, salle de sport, hippodrome...). La ville a eu la chance de voir passer la flamme olympique, cela a été un moment très fédérateur et très mémorable pour tout le monde. Madame le Maire souhaite une bonne assemblée générale à tout le monde.

Allocution Monsieur GUILLARME Maire de Civens : il souhaite revenir sur un mot « la convivialité », c'est un mot qui invite à venir s'inscrire au club. Le club est en pleine progression et il les félicite pour les actions faites auprès des féminines. Civens est un petit village très convivial mais plus petit que Feurs.

2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2024 à Roanne

[Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2024 est adopté à l'unanimité \(1 abstention Volvic\)](#)

3. Allocution du Président de la Ligue

Avant de débiter son discours, Jean-Luc demande une minute de recueillement en mémoire aux personnes disparues, depuis notre dernière Assemblée Générale du 22 juin 2024 à Roanne : Henri Thomas (TT Montrond), Jean-Paul PICOLET (Le Grand Lemps Oyeu Burcin), Patricia ROBAZ (Rumilly TT), Jocene PELMARD (CL Cournon), Tayeb MOHAMMEDI (SC Privas).

Il souhaite la bienvenue à Messieurs David RAYMOND adjoint aux sports de Feurs, Fabien MARTINON 2^e adjoint au maire de Civens, Christophe GUILLARME maire de Civens, Mme Marianne DARFEUILLE maire de Feurs, Jean-Michel POULAT représentant le Président de la FFTT ainsi qu'à tous les présidents des comités départementaux et clubs de la Ligue. C'est un moment très institutionnel qui marque à la fois une fin de mandature et le commencement d'une nouvelle olympiade.

Si cette Assemblée Générale peut se dérouler, c'est grâce au Club de Feurs/Civens et de son Président Thibault ROUBIN. Jean-Luc les remercie pour cette organisation sans oublier la ville pour la mise à disposition des locaux et l'aide apportée au club.

Avant de parler avenir, Jean-Luc rappelle les faits marquants du mandat. Un bilan plus complet sera réalisé avec le rapport du Secrétaire Général et des divers responsables de branches.

Durant deux saisons (il ne faut pas l'oublier), la Ligue, les comités et les clubs ont été confrontés au Covid 19 et malgré ce virus, la ligue a vu :

- Son nombre de licenciés croître de 6.7% sur le mandat
- Améliorer sa situation financière (+107 000€ de fonds propres et une trésorerie abondée de 109 000€).

Ceci s'explique par :

- Une situation saine à l'issue du mandat 2016-2020,
- Le travail des clubs et de leurs dirigeants durant cette période, quel que soit leur taille, a permis le développement du ping et de l'accueil des pratiquants,
- Le soutien sans faille de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a maintenu sa subvention et cédé gratuitement un minibus,
- La convention de développement FFTT-Ligue, une des plus importantes des ligues métropolitaines depuis 3 saisons,
- Une équipe au sein du Conseil de Ligue qui a géré avec efficacité cette période,
- La vente des locaux de Bron (plus-value de 25 000€),
- Des salariés investis pour rendre les meilleurs services possibles que ce soit dans le développement, le secrétariat et la performance.

Cela a permis à la ligue de reverser plus de 350 000€ d'aides aux clubs sans hausse de tarifs voire en diminuant certains tout en augmentant les fonds propres de la ligue de 107 000€

Jean-Luc souligne plusieurs faits marquant sur ce mandat :

- Performances des pongistes AURA avec d'excellents résultats,
- Les bénévoles qui ont été distingués ou se sont distingués par leurs actions,
- Les diplômés en arbitrage,
- Les entraîneurs de l'année,
- L'organisation d'un séminaire féminin à Ambérieu,
- Les formations techniques (EF, AJR, AR/JA),
- La création du challenge des clubs formateurs (Chantal et Gérard Masset),
- L'inauguration du Gymnase Anne BARNEOUD première para-pongiste à avoir un espace à son nom à Lyon.

Il rappelle également les principales épreuves nationales organisées sur notre territoire par des clubs, des comités et/ou la Ligue :

- Championnat de France Seniors en 2020 à Arnas,
- Tours de nationale 1 à l'Arténium de Ceyrat (2022-2023)
- Championnat de France de Ping VR à l'Arténium de Ceyrat les 16 et 17/12/23,
- Championnats de France par équipes à l'Arténium de Ceyrat du 31/05 au 2/06/2024,
- Championnat de France benjamins-cadets à Arnas du 8 au 9 juin 2024,

Mais, la Ligue a vu aussi les départs à la retraite de Laurent Louvel (CTL) en mars 2022, Patricia Chantereau (CTR) au 1^{er} août 2022, Roger PERON (directeur administratif et financier) en 2021, cependant ils ont été compensés par l'embauche de Maxime CARLOMAGNO, Christophe ROCHARD, Nicolas Ferrand pour le poste de conseiller départemental de développement itinérant sur les comités du Cantal, de l'Allier et du Puy de Dôme et de Jaimé MORA, alternant en communication.

Enfin, Jean-Luc a été particulièrement ému par le décès de grandes figures du ping Régional ou national comme Evariste MORTIER, Marc GALLIEN, Claudette MANDON, Gabriel Favre MIVILLE (sur les tables), Christian LEVARLET, Jacques SECRETIN, Jacques HELAINE.

Les faits ayant été rappelés, la suite de son intervention portera sur l'avenir.

Les résultats de l'équipe de France, de Félix LEBRUN aux derniers J.O, sa performance au WTT de Montpellier sans oublier les titres Européen d'Alexis, du double Lebrun et la médaille de Bronze de Pritika PAVADE et Simon GAUZY, expliquent l'afflux d'adhérents dans les clubs en cette rentrée 2024. Ceci pose des problèmes d'accueil pour certains clubs.

Toutefois, il encourage tous les clubs à faire le maximum pour leur offrir le meilleur accueil possible ou les guider vers le club qui pourra répondre à leurs attentes. Il est capital de réussir cet accueil. Pour cela la fédération a mis plusieurs types d'outils à la disposition de tous (webinaires, cartes des clubs, guide du club, livret d'accueil du licencié, boîte à outils digitale).

Avant de conclure, il souhaite attirer l'attention de toute l'assemblée sur un instant historique :

Le 7 décembre 2024 auront lieu les élections fédérales et pour la première fois, les clubs pourront s'exprimer directement et il est important que tous les clubs le fassent. Le vote sera possible du vendredi 6 décembre 2024 à 12 heures au samedi 7 décembre 2024 à 14 heures. A noter, que les informations demandées pour pouvoir voter devront être mises à jour au plus tard le 15 novembre 2024. Pour toutes les informations liées à ces élections : <https://www.fft.com>

Jean-Luc souhaite remercier plus particulièrement Annie LE ROY et Evelyne COSTILHES qui ont décidé de ne pas se représenter au Conseil de Ligue. Au vu du travail qu'elles ont accompli durant de nombreuses années, il lui semble que les applaudissements nombreux seraient une forme de reconnaissance de leur travail en plus du cadeau prévu par le conseil de Ligue.

En conclusion, Il remercie toute l'équipe du Conseil de ligue, les salariés (Frédéric et Christophe excusés) qui réalisent un énorme travail dans l'ombre, les membres des commissions, les arbitres, les juges-arbitres et les cadres techniques qui se sont investis pour le ping durant ce mandat 20-24. Sans oublier ceux qui arrêtent l'aventure comme Gérard Le Roy qui a permis de renouer avec l'histoire régionale au travers des témoignages des hommes ou femmes qui ont construit notre Ligue.

4. Rapports d'activité des branches et des commissions

Commission Développement et clubs

Branche clubs et territoires

Philippe souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et fait le bilan du mandat de la branche club et territoire :

- Le nombre de licenciés sur le territoire régional est passé de 19 077 en 2020-2021 à 20 334 à fin juin 2024. Si nous prenons plus en détail, la ligue passe :
- de 10 026 fin juin 2020 à 10 446 fin juin 2024 en compétition
- de 9 051 fin juin 2020 à 9 877 fin juin 2024 en loisir

Ces chiffres sont à relativiser avec la période Covid qui est tombée sur le début de mandat. Il faut noter que la Ligue a octroyé des aides d'urgence aux clubs en difficulté lors de cette période. Par rapport à la Fédération, la Ligue est en augmentation sur le mandat de 6.7% alors que l'ensemble des autres Ligues est à 3.7%.

Sur cette saison, la Ligue compte à fin octobre 20 180 licenciés soit 33.2% d'augmentation par rapport à la même date la saison dernière alors que l'ensemble des autres Ligues est à 23.7%.

- La création d'un poste de Conseiller Technique et Développement Interdépartemental sur l'Allier, le Cantal et le Puy-De-Dôme en collaboration avec la FFTT. Philippe donne quelques exemples d'actions réalisées :
 - Ping Scolaire : cycles et PPP
 - Création de stages départementaux et interdépartementaux
 - visites de clubs
 - Augmentation du nombre d'entraîneurs bénévoles formés ou en formation

Ce poste est financé par la Ligue avec l'aide de la Fédération, les 3 Comités (Allier, Cantal et Puy de Dôme) se sont engagés à se substituer financièrement à la Ligue pour prendre en charge ce poste en septembre 2026.

- Depuis la saison 2020-2021 la Ligue a réalisé 79 visites de clubs de tous types, de toutes tailles et de toutes particularités en collaboration avec les Comités avec de très bon échanges et de bons moments conviviaux.
- Depuis la fin de saison 2023-2024, la Ligue visite les clubs formateurs (de jeunes) reconnus pour connaître leurs bonnes pratiques, recenser leurs attentes, et les partager à d'autres clubs susceptibles de s'engager dans la formation des jeunes à haut niveau.
- Sur la saison 2023-2024, la Ligue a visité tous les Comités Départementaux avec de très bons échanges. Les comités ont été satisfaits de ces visites.

La Convention d'Ambassadeur de la Ligue

- Depuis janvier 2024, Florian BOURRASSAUD est l'Ambassadeur de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes. Ce projet répond à la volonté de développer la culture du haut-niveau pour nos jeunes joueurs et joueuses. Il représente la Ligue au niveau local, national et international. Il porte fièrement le logo de la Ligue et incarne les valeurs de la Ligue : excellence, respect, disponibilité et combativité. Florian est un exemple pour les jeunes du Groupe Performance Régional qu'il a l'occasion de rencontrer au minimum une fois par an sur un stage Ligue. Actuellement Florian est classé n°177 mondial en simple et n°10 en double avec Esteban DORR. Il a connu sa première sélection en Equipe de France aux Championnats d'Europe à Linz en double avec Esteban DORR où ils se sont inclinés en huitième de finale. Il vient d'être sélectionné avec son partenaire Esteban DORR au WTT Finals Fukuoka 2024 au Japon du 20 au 24 novembre.

Philippe laisse la parole à Lydie.

Développement général.

Elle aborde le sujet du développement, des relations avec l'écosystème fédéral. Il est important d'avoir une bonne collaboration avec l'ensemble de l'écosystème (Clubs, Comités Départementaux et Fédération). Elle donne deux exemples de ces liens importants :

- Analyse détaillée du fonctionnement d'autres Ligues comme les Pays de la Loire et le Grand-Est avec qui elle a pu échanger
- La signature d'une Convention territoire entre FFTT – Ligue – Comités.

Elle souhaite mettre en lumière la commission régionale de développement qui a été mise en place au début de mandat, 15 réunions ont été organisées. Cette commission permet aux comités départementaux et leurs élus de se réunir une fois tous les deux mois. Le nombre de participant a doublé depuis le début du mandat. C'est un espace de parole, espace de mutualisation sur des formations, suggestions, échanges de bonnes pratiques (exemple le Ping c'est la Classe, initié par le CD42-43 et qui a été repris par d'autres Comités, argumentaire pour convaincre les clubs non affiliés qui a permis de convaincre des structures de s'affilier, ...).

Lydie souhaite mettre en valeur l'action **1 ECOLE 1 TABLE**. Cette opération a été lancée par la FFTT et l'USEP / UGSEL en 2021. Elle vise à financer partiellement les Tables Cornilleau Outdoor pour les écoles avec un reste à charge de 250€ (pour un coût total de 1250€).

La Ligue s'est engagée pleinement dans l'opération et les deux dernières années consécutives, la Ligue a obtenu le plus de tables pour ses écoles.

- En 2022 - 7 tables obtenues
- En 2023 - 46 tables obtenues
- En 2024 - 36 tables obtenues

D'autres part, depuis 2024 le Conseiller Territorial de Développement de la Ligue fait partie, à la demande de la FFTT, de la Commission Fédérale de cette opération.

La Ligue a sélectionné quelques autres pratiques opérationnelles sur le territoire :

- Le Ping VR :

La ligue a investi dans l'achat de 12 casques, dont 10 sont mis à disposition des Comités Départementaux. L'intérêt de cette action est de faire découvrir le Ping VR au plus grand nombre. Des formations ont été dispensées aux stagiaires BPJEPS en 2023 et 2024, aux conseillers techniques départementaux. La Ligue a aussi participé à l'organisation des championnats de France de Ping VR en 2023, et a créé son premier tournoi régional de ping VR en 2024.

- Le Ping Santé :

La Ligue a fourni des goodies et a été le relais de communication pour l'action octobre rose. 5 structures engagées dans l'opération en 2023 et cette année 14 structures ont participé. La Ligue invite tous les clubs à poursuivre cet engagement sur cette action.

- Le Ping Inclusif – Du Stade Vers l'Emploi

C'est une opération qui permet de travailler l'insertion professionnelle en lien avec France travail, des employeurs et des candidats potentiels. En 2023, le club du Rhodia a participé à cette action, en 2024 deux clubs Rhodia et Montluçon, et pour 2025 6 clubs se sont déjà engagés sur cette opération.

Branche Communication

Lydie fait le bilan de cette branche avec quelques petits rappels :

- En 2020, la Ligue a profité de la période de confinement pour refondre le site internet de manière qu'il soit plus ergonomique. Elle a aussi souhaité garder le contact avec tous les clubs et la Ligue a réalisé un gros sondage qui a permis de conseiller durant cette période difficile.
- En 2021, elle a lancé le défi ping qui a mis en valeur des joueurs malgré le confinement.
- De 2022 à 2024, la ligue a mis en place les best of, les joueurs filment un de leurs points et un jury sélectionne les meilleurs points pour les publier sur le site (18 vidéos Best of)
- En 2023, un alternant en communication a été embauché en particulier pour développer tous nos réseaux sociaux.

Lydie indique qu'une cellule communication a été créée, elle se réunit une fois par mois afin de définir les articles importants à vous transmettre, un processus de communication a été établi. La cellule travaille à partir d'analyses statistiques pour être au plus proche des clubs.

Lydie présente les différents réseaux sociaux avec le nombre de visiteurs par réseaux :

- Site internet (20 000 à 30 000 consultations/mois)
- Newsletter (10 000 à 15 000 consultations /mois)
- Facebook (5000 à 6000 visiteurs/mois)
- Instagram (4000 à 5000 vues/mois)
- LinkedIn, la ligue a créé une nouvelle page qui permet de partager ce que les institutionnels peuvent proposer (Cros, Région...)

Question de Puy Guillaume : Est-il possible d'avoir le nom du site ?

Réponse de Lydie Courault : le nom du site est transmis au club : www.laura-tt.fr

Commission Jeunes et technique (Annie Le Roy)

Les résultats de la saison 2023/2024 :

Annie commence par donner quelques résultats des jeunes de la Ligue :

- Alexia Nodin : vice-championne de France cadettes et médaille de bronze en double en juniors
- Yue Yan Liu : médaille de bronze minimes en simple et double

Elle poursuit en donnant les résultats des diverses compétitions nationales :

- 37 qualifiés aux championnats de France jeunes avec 5 à 6 qualifiés par catégories
- Le Championnats de France des Régions qui s'est déroulé à Agen du 27 au 29 février et qui regroupe les benjamins et minimes des 12 ligues nationales (Benjamins 4^{ème}, Benjamins 9^{ème}, Minimes filles 2^{ème} et minimes garçons 7^{ème})

Concernant les compétitions ligue :

- Les finales AURA ont eu lieu au Réveil Chambonnaire
- Le top détection est une compétition qui se déroule très bien avec 96 jeunes de moins de 10 ans dont 67 garçons et 29 filles. Celle-ci est très appréciée par les clubs et les coaches.
- Le challenge Chantal et Gérard Masset qui regroupe 12 équipes de 7 comités différents, il se présente en deux parties : challenge des clubs formateurs et challenge général

Annie précise que tous les résultats sont sur le site de la ligue (www.laura-tt.fr) ou le QR code.

Les stages régionaux

- Les stages Ligue (sélection Ligue) comportent entre 40 et 45 stagiaires à chaque session. La particularité de ces stages a été la mise en place d'un responsable par niveau. Les responsables de catégorie travaillent toujours avec les mêmes jeunes ce qui donne de bons résultats.
- Les stages détection (sélection Ligue) : entre 15 et 20 stagiaires.
- Le stage interdépartemental détection : la sélection est faite par les conseillers techniques départementaux (environ 35 stagiaires). Ce stage permet aux jeunes de se confronter les uns aux autres, de profiter des animations le soir après le repas et aussi aux CTD d'échanger sur plusieurs sujets (sportif, technique, mental...)

Pour conclure sur les stages, Annie fait le bilan des points à améliorer :

- La présence d'un cadre féminin régulier sur les stages ligues
- La difficulté à trouver des lieux de stages avec hébergement sur l'ensemble du territoire
- La communication entre le référent du stage et l'entraîneur

Le pôle espoir

La ligue AURA a choisi un pôle dématérialisé, c'est-à-dire qu'il n'est pas sur une seule structure. Les joueurs continuent à s'entraîner dans le club et participent aux regroupements départementaux et régionaux. L'effectif est de 6 joueurs qui doivent répondre à des critères dont les 3 principaux sont :

- Être dans le groupe France détection ou dans un groupe national jeunes
- Être dans les 20 meilleurs nationaux dans son année d'âge
- Avoir fait un podium aux Championnats de France

Ce sont une partie des critères pour espérer rentrer au pôle espoir. La Ligue participe aux frais des joueurs (compétition à l'étranger, entraînement individualisé...)

Groupe Performance Régional

Il a été créé pour faire un pallier entre le pôle espoir et seulement s'entraîner en club. Une quarantaine de jeunes sont aidés par la Ligue aide à hauteur de 200 € par jeunes (achat matériel, participation stage). Une convention est établie par la Ligue avec les parents et le club.

Equipe Technique Régionale

Elle est composée des conseillers Techniques départementaux, du conseiller Technique de la Ligue, du conseiller en développement de la Ligue et d'un élu.

L'ETR a parmi ses missions de :

- Regrouper les personnes en charge de la mise en œuvre de la politique sportive fédérale au niveau territorial répondant aux priorités ministérielles.
- Décliner à l'échelon régional les directives nationales de la Fédération élaborée par le Directeur Technique National (DTN).
- Être un outil au service de la Ligue, qui offre l'avantage d'être constitué de personnes compétentes, munies d'un diplôme professionnel, experts de la discipline, en relation directe avec le terrain.
- Définir les sélectionnés aux différentes organisations
- Dispenser la formation initiale et continue des entraîneurs bénévoles ou professionnels (IC, AF, EF)
- Mettre en place la détection et les stages d'entraînement.

Commission Emploi et formation

Les formations d'Etats :

- Le BPJEPS se déroule à Voiron avec 13 candidats à la rentrée de septembre 2024 pour obtenir un diplôme d'état. La Ligue se positionne en tant qu'intervenant et conseiller pour le contenu technique des formations.
- Le CQP est maintenant du ressort de la FFTT, la formation dure 700 heures, mais celle-ci ne permet pas d'entraîner des joueurs compétiteurs.

Les formations Techniques Fédérales

- 78 Initiateurs de Clubs/Animateurs Fédéraux organisées par les comités
- 15 Entraîneurs Fédéraux organisées par la Ligue, cette formation se déroule à Orléat

La formation AJR (accès des jeunes aux responsabilités)

L'objectif de cette formation est que les jeunes s'intègrent dans les clubs et prennent des responsabilités à moyen/long terme. Elle aura lieu au mois de mars 2025 à Macon (16 places disponibles)

Colloque des cadres techniques (formation continue)

Il est organisé en fin de saison, il a regroupé cette année 25 entraîneurs professionnels plus les CTD. Sur celui du mois de juin, la Ligue a fait intervenir des personnes extérieures qui ont travaillé sur les thèmes choisis par les inscrits au colloque.

Les formations Arbitrage

Annie indique que la Ligue a 16 formateurs actifs sur le territoire. Ceux-ci ont assuré la formation de 354 stagiaires sur la saison.

Sportive et arbitrage (Jean Lacroix)

Jean présente les évolutions qui ont été faites sur la sportive :

Championnat par équipe

- Réforme du championnat avec dès septembre 2024, en R2, application du serpent intégral pour la mise en poule
- Pour septembre 2025, en R3, passage de 16 à 12 poules

Critérium fédéral

- Suppression des régionales 1 Messieurs dès septembre 2024
- Evolution des Pré-Nationales à 32 joueurs par division
- A partir du 3^{ème} tour dédoublement des salles pour les catégories PN Jeunes

Question de Yannick LUTIC : Comment allez-vous faire pour organiser ces tours et au niveau des JA ?

Réponse de Jean LACROIX : La Ligue fera attention à ne pas prendre tous les JA2 des départements à la suite de cette décision de dédoublement et des salles supplémentaires ont été demandées.

Bilan du mandat 2020-2024

En juin 2024, la ligue représente 25403 licenciés, 295 clubs et 10 comités départementaux. Sylvain rappelle l'adresse électronique de la ligue pour toutes demandes ou questions. Il présente l'équipe salariale en indiquant que tous les salariés restent à la disposition de tous les clubs pour tout renseignement ou questions.

Au niveau du point financier, il montre un point au 30/06/20 et un autre au 30/06/24, Sylvain indique que l'on peut constater une augmentation de la trésorerie et des capitaux propres et la Ligue a accordé plus de 350 k€ d'aides aux clubs.

Au niveau des licences, la Ligue a atteint et même dépassé son objectif final. Concernant le nombre de féminines, la Ligue continuera les efforts pour développer la féminisation.

Sylvain précise à tous les clubs que le bilan du mandat est disponible via le QR code ou sur le site internet de la ligue.

Il présente les diverses formations et sensibilisation que la Ligue a réalisé durant le mandat, et met un accent sur la formation colosse aux pieds d'Argile, association qui lutte contre les violences sexuelles principalement dans le milieu du sport, elle vous transmet les bonnes pratiques à tenir en cas d'incident.

Sylvain rappelle les règles concernant l'honorabilité, qui est une obligation pour les dirigeants, éducateurs et arbitres. En cas de non-respect de cette règle, les personnes ne pourront plus exercer leur fonction.

Sylvain conclut en précisant que le bilan du mandat est plutôt positif avec quasi tous les objectifs atteints.

5. Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier au 30 juin 2024

* Lecture du rapport de l'Expert-Comptable M. Pierre KARPEL de la société Pyramide Conseils

Compte de résultat

Le compte de résultat est la synthèse des produits et charges de la Ligue pour l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2023 et clos le 30 juin 2024. Il est comparé aux comptes de l'exercice antérieur.

Au cours de l'exercice 2023 - 2024 les ressources ont augmenté significativement pour passer de 820 326 € à 908 384 € soit 88 058 € supplémentaires.

Dans le même temps, les charges d'exploitation ont progressé : 911 141 € en 2024 contre 828 395 € en 2023.

La différence des 2 fait ressortir un résultat légèrement déficitaire de 2 757 € contre une perte d'exploitation de 8 070 € en 2023.

Le résultat financier s'élève à 5 076 € et se justifie par une optimisation de la trésorerie placée et des taux plus élevés.

Enfin, le résultat exceptionnel est égal à 4 408 € et est justifié par reprise de provision.

Les ressources

Les prestations de services, constituées du critérium fédéral, des formations et des stages, a augmenté de 13 284 €.

Les subventions ont diminué : - 8 261 €.

Les reprises et transferts de charges sont constituées par les aides liées aux contrats d'apprentissage.

Le nombre de licences a fortement augmenté. La vente de licences promotionnelles a augmenté de 33 146 € soit +51.29 % et les licences traditionnelles de 44 924 € soit +11.61 %. Cependant, compte tenu de la facturation de ces mêmes licences par la Fédération, il ne reste en net que 20 k€ pour la Ligue.

Les charges

En ce qui concerne les charges, elles ont bien progressé comparativement à l'exercice précédent.

Frais de fonctionnement : ils s'élèvent à 260 377 € au 30 juin 2024 contre 235 753 € au 30 juin 2023. Ils sont essentiellement constitués des postes suivants :

- Les frais de voyages, déplacements, réceptions pour globalement plus de 113 k€
- Les indemnités des arbitres et cadres techniques pour 48 k€
- L'achat de matériel sportif, petits équipements, vêtements de sport, goodies, récompenses pour 23 k€

Impôts et taxes : la baisse de ce poste passant de 2 579 € à 1 870 € est justifiée par l'absence de taxe foncière puisqu'elle était liée à la détention des locaux de Bron vendu depuis.

Salaires et traitements : hausse justifiée par des embauches au cours de l'année 2023. Corrélativement, les charges sociales ont également augmenté.

Autres charges : ce poste est constitué des aides versées et de l'achat des licences. Compte tenu de la hausse des ventes de licences, il en a été de même pour les achats de licences (+60 k€). La Ligue a versé des aides importantes aux clubs, aux comités et à certains sportifs pour un montant global de 64 k€.

Ainsi, globalement, bien que le résultat d'exploitation soit déficitaire de 2757 €, le résultat global, grâce au résultat financier et au résultat exceptionnel est positif de 6 727 €.

A noter, l'évaluation du bénévolat qui s'est élevé sur l'exercice clos au 30 juin 2023 à 95 000 € ce qui correspond à environ 2.5 équivalents temps plein. Les 15 k€ correspondent à la mise à disposition de locaux pour les stages.

Bilan

Le bilan présente les actifs (ce que détient la Ligue) et les passifs (ce qu'elle doit).

Ainsi, l'actif se caractérise par :

- Les immobilisations qui ne représentent plus que 14 845 € sont largement constituées par le véhicule donné par le conseil régional.
- Des créances pour 69 171 € correspondant à des factures non payées par les comités et les clubs.
- Une trésorerie pour 277 939 € très largement placée de sorte à générer des produits financiers.

Le passif est constitué :

- Des capitaux propres en progression du montant du bénéfice de cet exercice et s'élevant à 245 816 €.
- Des dettes fournisseurs apurées depuis pour 54 543 € constituées des factures émises par la FFTT.
- Des dettes fiscales et sociales correspondant aux charges sociales du mois ou trimestre précédent.
- Des autres dettes constituées d'aides aux clubs et aux comités à verser.
- Des produits constatés d'avance concernant des subventions perçues pour des périodes postérieures au 30 juin 2024.

En synthèse, la situation financière de la Ligue est particulièrement saine avec des capitaux propres importants et une trésorerie qui assure la pérennité de l'association.

En cette fin de mandat, il importe de revenir rapidement sur les éléments clés à savoir :

- Une augmentation des capitaux propres de plus de 107 k€
- Des ressources qui ont beaucoup fluctué au cours de ces 4 dernières années compte tenu de la crise sanitaire :
 - o 583 k€ au 30/06/2021
 - o 750 k€ au 30/06/2022
 - o 820 k€ au 30/06/2023
 - o 908 k€ au 30/06/2024
- Des résultats qui ont beaucoup variés également :
 - o 156 k€ au 30/06/2021 (nés des aides COVID)
 - o -81 k€ au 30/06/2022 compte tenu des aides versées auprès des clubs et comités (120 k€)
 - o 26 k€ au 30/06/2023 provenant de la plus-value réalisée sur la vente des locaux de Bron

L'ensemble de ces éléments traduit la gestion prudente des dirigeants de la Ligue et surtout l'adaptabilité des charges en fonction des ressources.

Question de Donatien DE HAUTECLOCQUE : Une provision d'amortissement est présentée pour le véhicule, mais Donatien ne voit pas apparaître de subvention d'investissement, pour quelle raison ?

Réponse de Pierre KARPEL : Concernant le véhicule, il a été mis à disposition donc cela a été traduit par une subvention, mais effectivement cela a été passé par une subvention de fonctionnement et non d'investissement.

Question de Donatien DE HAUTECLOCQUE : Concernant la provision retraite, il n'apparaît pas le mode de calcul dans l'annexe. Est-il possible pour les années futures d'avoir ce mode de calcul ?

Réponse de Pierre KARPEL : Pierre indique qu'il ne rencontre aucune difficulté à transmettre celui-ci en toute transparence, elle sera intégrée dans l'annexe pour les saisons futures.

L'intervention de Pierre étant terminée, Sylvain procède aux divers votes sur les finances.

Vote approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à la majorité (1 voix contre Grésivaudan Belledonne)

Vote sur l'affectation du résultat

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Vote du quitus au trésorier

Le vote du quitus est approuvé à la majorité (1 voix contre Grésivaudan Belledonne)

6. Réponses aux questions diverses

Aucune question n'a été reçue.

7. Remises de récompenses

Les diverses récompenses sont remises aux récipiendaires (liste complète sur le site)

8. Elections au Conseil de Ligue : présentation des candidats - Présentation de la procédure de vote électronique – scrutin

Sylvain informe l'assemblée générale des principaux points :

- il y a 18 candidats pour 15 postes dont 4 féminines obligatoirement
- le poste de médecin reste vacant, faute de candidat

La procédure de vote électronique est présentée par M. LUGNIER (société Team Building Rhône). Après vérification des boîtiers et des essais préliminaires, il est procédé aux votes.

Résultats des élections :

Liste membres	Nb Voix	%	Statut
GENETTE Candice	446	94,9%	ELU
COURAUULT Lydie	440	93,6%	ELU
TRONQUIT Emilie	430	91,5%	ELU
PARAVY Nathalie	421	89,6%	ELU
GENESTE Philippe	415	88,3%	ELU
FERRIERE Sylvain	410	87,2%	ELU
SAUGUES Alain	403	85,7%	ELU
VARNIEU ALFANO Toni	403	85,7%	ELU
DUCROZET Philippe	402	85,5%	ELU
RONGIER Rémy	393	83,6%	ELU
PLAZA Bastien	374	79,6%	ELU
GUILLLOT Jean-Luc	370	78,7%	ELU
CHAVEROT Gilbert	362	77,0%	ELU
MAUPOUY Daniel	361	76,8%	ELU
DREVON Richard	274	58,3%	ELU
SAUVADET Jacques	260	55,3%	
LUTIC Yannick	203	43,2%	
HAUTECLOCQUE (de) Donatien	173	36,8%	

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le nouveau conseil de Ligue se retire afin de désigner un candidat à la présidence, ainsi que les délégués qui seront chargés de représenter la Ligue aux Assemblées Générales FFTT. Durant le déroulement du Conseil de Ligue délibérant sur la proposition du président et des délégués à l'AG, la parole est donnée à Jean-Michel POULAT élu au conseil fédéral.

Accueil Jean-Michel POULAT

Sur la Haute Performance, s'il est bien entendu facile pour la FFTT de surfer sur les résultats des frères Lebrun, Jean-Michel signale v qu'il y avait aussi les féminines qui "performaient". Et chez les messieurs Simon GAUZY, Jules ROLAND et d'autres comme Florian BOURRASSAUD qui est un excellent ambassadeur de la Ligue.

Mais la FFTT joue tout son rôle pour contribuer à la réussite de nos joueuses et joueurs : exemples (remplacement de Patrick CHILA par Nathanaël MOLIN en coach de l'équipe masculine, intervention auprès de l'ITTF pour prise en compte des jeux européens dans le classement mondial, non obligation de s'entraîner à l'Insep, intégration des "Teams" des joueurs dans le fonctionnement des équipes de France...

En ce qui concerne le Développement si ce sont les clubs qui effectuent le travail, la Fédération (les Comités et les Ligues sont des entités à part entière de la fédération) met aussi en place des outils pour aider les clubs (Été ping, kit de communication gratuit, livret d'accueil, aide financière pour faciliter l'accueil, webinaires, une école une table...)

9. Election du Président de Ligue proposé par le Conseil de Ligue + Election des 10 délégués aux AG et Congrès FFTT (5 titulaires/5 suppléants)

Election du président de ligue

Le conseil de Ligue nouvellement élu propose à l'approbation de l'assemblée générale la candidature de Jean-Luc GUILLOT (21 voix pour, 3 abstentions).

Il est procédé alors au vote. Avec 357 voix, soit 84.4 % des voix, Jean-Luc GUILLOT est déclaré Président de la ligue AURA TT.

Election des délégués à l'AG FFTT

Il est procédé à un vote global pour les titulaires et pour les suppléants :

Titulaires

NOM	VOIX	%	
FERRIERE Sylvain	378	89.4	ELU
CHAVEROOT Gilbert	378	89.4	ELU
COURAULT Lydie	378	89.4	ELU
SAUGUES Alain	378	89.4	ELU
RONGIER Rémy	378	89.4	ELU

Suppléants

NOM	VOIX	%	
PLAZA Bastien	380	89.8	ELU
GENETTE Candice	380	89.8	ELU
GUILLOT Jean-Luc	380	89.8	ELU
GENESTE Philippe	380	89.8	ELU
PARAVY Nathalie	380	89.8	ELU

10 Allocution du Président élu

En premier lieu, Jean-Luc a une pensée amicale pour les trois candidats qui n'ont pas été élus. Il est dommage de se priver de bonnes volontés, c'est pourquoi il les invite à venir travailler avec l'équipe.

Dans un second temps, il remercie sincèrement les clubs pour la confiance qui lui est accordée. Jean-Luc s'engage à tout mettre en œuvre avec l'aide des membres du conseil de ligue pour la mériter.

Pour clore, cette assemblée générale, il souhaite à tous de beaux moments de ping et invite les participants au pot de l'amitié.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT

